



Vendredi 29 janvier 2021, 11h00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RAPPORT ANNUEL 2020 DES CDG ET DE LA DÉLCDG ET PROGRAMME ANNUEL 2021

Réunies en séance commune, les Commissions de gestion des Chambres fédérales ont adopté leur rapport annuel 2020 et leur programme annuel 2021. Ce dernier prévoit notamment trois nouvelles inspections avec évaluation du Contrôle parlementaire de l'administration.

Lors de leur séance commune du 26 janvier 2021, les Commissions de gestion (CdG) des deux conseils ont établi leur programme annuel 2021 et décidé de réaliser trois nouvelles inspections. Les commissions ont en outre adopté leur rapport annuel 2020, qui contient aussi celui de la Délégation des Commissions de gestion (DélCdG) et, en annexe, le rapport annuel du Contrôle parlementaire de l'administration (CPA).

NOUVELLES INSPECTIONS

Les CdG ont adopté leur programme annuel 2021, qui prévoit les trois nouvelles inspections suivantes :

- « *Crise du coronavirus : utilisation des connaissances scientifiques à l'OFSP* » : l'inspection sera menée par la sous-commission DFI/DETEC de la CdG du Conseil national (CdG-N), présidée par le conseiller national Thomas de Courten (UDC, BL) ;
- « *Crise du coronavirus : chômage partiel* » : l'inspection sera menée par la sous-commission DFF/DEFR de la CdG-N, présidée par la conseillère nationale Yvonne Feri (PS, AG) ;
- « *Commissions consultatives extraparlimentaires* » : l'inspection sera menée par la sous-commission DFJP/ChF de la CdG du Conseil des États, présidée par le conseiller aux États Daniel Fässler (PDC, AI).

Chargé de réaliser ces évaluations sur mandat des CdG, le CPA opère en toute autonomie. Il établira un rapport, qu'il présentera à la commission compétente.

RAPPORT ANNUEL 2020

Les commissions ont adopté leur rapport conjoint pour l'année 2020, dans lequel elles rendent compte de l'activité de haute surveillance qu'elles exercent sur le Conseil fédéral, l'administration fédérale et d'autres organes ou personnes auxquels sont confiées des tâches de la Confédération, ainsi que sur les tribunaux fédéraux. Le rapport annuel offre une vue d'ensemble des activités menées par les CdG et la DélCdG et donne un aperçu de leur manière de travailler ainsi que des droits à l'information dont elles disposent.

Les CdG fournissent en particulier des informations inédites sur leurs activités, qui couvrent un certain nombre de sujets tels que le dossier électronique du patient, la pénurie de vaccins en Suisse, la gestion intégrée des frontières, la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les centres fédéraux pour requérants d'asile, la cybersécurité, le parrainage au DDPS, les problèmes internes au Tribunal pénal fédéral ainsi que la planification des besoins et la mise en place de la Cour d'appel.

Les deux commissions consacrent également un chapitre de leur rapport à l'inspection relative à la gestion de la pandémie de Covid-19. Décidée en mai 2020, cette inspection est toujours en cours. Le compte-rendu porte en particulier sur les domaines suivants : l'organisation de l'Office fédéral de la santé publique et du Département fédéral de l'intérieur en vue de gérer la crise, la collaboration entre les cantons, la gestion du matériel, l'assise scientifique de l'OFSP, l'opération de rapatriement menée par le Département fédéral des affaires étrangères, la mobilisation de l'armée, la fermeture des frontières, la gestion de la crise par le Conseil fédéral, les crédits Covid-19 ainsi que la pertinence et l'efficacité de l'approvisionnement économique du pays durant la crise du Covid-19.

Au cours de l'année sous revue, la DélCdG s'est penchée en détail sur l'inspection menée sur le dossier Crypto AG et a publié son rapport final le 10 novembre 2020. Elle a par ailleurs examiné une requête de surveillance de la CdG du canton de Berne concernant un rapport d'inspection de l'Autorité de surveillance indépendante des activités de renseignement (AS-Rens) consacré au service de renseignement du canton de Berne (SRCant.BE). À cette occasion, la DélCdG a constaté qu'il n'était pas admissible que l'AS-Rens puisse émettre des recommandations contraignantes à l'intention des cantons. La prochaine révision de la loi fédérale sur le renseignement (LRens) devrait permettre de garantir que l'assistance apportée par l'AS-Rens à l'autorité cantonale de surveillance est appropriée et respecte le cadre de la répartition fédéraliste des compétences.

Le rapport annuel 2020 du CPA, publié en annexe du rapport des CdG, présente les activités du CPA et notamment les évaluations effectuées au cours de l'année 2020 sur le recours à des experts par l'administration fédérale et sur la répartition des affaires au sein des tribunaux fédéraux. Dans ce rapport, le CPA rend également compte des projets en cours, qui portent notamment sur le controlling des affaires compensatoires, la protection des eaux souterraines en Suisse et la participation du Parlement dans le domaine du droit souple (« soft law »).

Lors de cette séance, les CdG se sont en outre penchées sur l'inspection relative à la gestion de la pandémie de Covid-19, auditionnant à ce sujet le chancelier de la Confédération et des représentants des cantons. Le projet informatique clé « Surveillance des télécommunications » a également fait l'objet d'une présentation. Le Contrôle fédéral des finances a de plus informé les CdG des travaux qu'il prévoit d'effectuer en 2021.

Les CdG ont siégé les 25 et 26 janvier 2021 à Berne, sous la présidence de la conseillère aux États Maya Graf (Les Verts, BL) et du conseiller national Erich von Siebenthal (UDC, BE).

CdG-N/E Commissions de gestion
Secrétariat
CH-3003 Berne
www.parlament.ch
gpk.cdg@parl.admin.ch

RENSEIGNEMENTS



Maya Graf
conseillère aux États
présidente de la CdG-E
tél. 079 778 85 71

Erich von Siebenthal
conseiller national
président de la CdG-N
tél. 078 856 12 40

Beatrice Meli Andres
secrétaire des Commissions de gestion et de la Délégation des Commissions de gestion
tél. 058 322 97 12